

Les Chroniques

Octobre 2025
numéro 273

de



ACTUALITÉ :

ELECTIONS MUNICIPALES 2026 À VIGNIEU

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **dimanches 15 et 22 mars 2026** (premier et second tour). À cette occasion, les électeurs de Vignieu seront appelés à élire le conseil municipal pour un mandat de six ans.

SI VOUS N'ÊTES PAS ENCORE INSCRIT(E) SUR LES LISTES ELECTORALES :

Conformément à la réglementation en vigueur, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer au scrutin.

Dates importantes à retenir :

- ⇒ Date limite pour s'inscrire en ligne (www.service-public.fr) : **mercredi 04 février 2026**
- ⇒ Date limite pour déposer le dossier au guichet de la mairie : **vendredi 06 février 2026 (9h à 12h)**

Pièces justificatives à fournir pour toute inscription sur les listes électorales :

- ⇒ justificatif d'identité (carte d'identité ou passeport)
- ⇒ Justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, eau, abonnement Internet) ou avis d'imposition (impôts sur le revenu ou taxe foncière)
- ⇒ CERFA papier rempli (disponible sur www.service-public.fr) pour dossier papier

Conseils aux vignolais & vignolaises :

L'inscription sur les listes électorales de la commune de Vignieu concerne uniquement :

- ⇒ Les habitants ou propriétaires nouvellement installés sur la commune
- ⇒ Les vignolais n'ayant pas encore effectué cette démarche

Associations

ACCA de Vignieu

Zones de Chasse : restez informé(e) !

Vous envisagez une sortie en nature ?

Deux applications gratuites (Google Play et AppleStore) vous permettent de connaître les battues en temps réel dans le département :

- ◇ **Isère Outdoor** : rubrique Zones de chasse
- ◇ **Chasse Info** (remplace Landshare) : offrant une carte interactive en direct, une recherche par commune ou GPS, et la possibilité de déclencher une alerte si vous vous approchez d'une zone de chasse collective.

Pour rappel, le signalement d'une battue est obligatoire sur le terrain via les panneaux, mais pas sur l'application. Certaines battues peuvent donc ne pas y apparaître. Nous faisons néanmoins le maximum pour signaler toutes les battues sur l'application.

Bibliothèque de Vignieu



Les Amis de Vignieu

Samedi 18 octobre

A partir de 19h

Salle des fêtes Vignieu

LES AMIS DE VIGNIEU



Venez passer un super moment en chantant ... ou pas !

Pour encore mieux profiter, possibilité de réserver des planches APERO via le QRcode ci-dessous :



L'assemblée générale des Amis de Vignieu aura lieu le :

Vendredi 14 novembre 2025 à 20h

Salle du stade

Un verre de l'amitié clôturera la soirée.

Vente de brioches : Association

Jeunes Sapeurs Pompiers

Samedi 11 octobre 2025

Vente de brioches en porte-à-porte à travers le village par les Jeunes Sapeurs-Pompiers de la caserne du Val du Ver.

Actualités

SYCLUM



**FORMATION
COMPOSTAGE PARTAGE**

CRÉMIEU*

2 modules mêlant théorie et pratique pour s'initier aux techniques de compostage en collectif, mettre en œuvre et participer à des projets à l'échelle de sa résidence ou de son quartier.

**> 2 ET 9 OCTOBRE 2025
18H-21H30**

GRATUIT ET COLLATION OFFERTE	INSCRIPTION OBLIGATOIRE avant le 15 septembre 2025	*OU COMMUNE PROCHE
------------------------------------	--	-----------------------

SYCLUM
SYNDICAT DE LA VALLEE DE CHAMONT

reduction-dechets@syclum.fr
06 12 42 37 02
www.syclum.fr



**OPÉRATION DE
BROYAGE DE
BRANCHAGES À**

SAINT-CHEF

de 13h30 à 16h30 **08 OCTOBRE** RDV AUX JARDINS PARTAGÉS*

Ne jetez plus ! Venez broyer vos branchages et repartez avec du broyat pour pailler votre jardin ou pour mélanger à votre compost.

 **SYCLUM**
SYNDICAT DE LA VALLEE DE CHAMONT

+ D'INFOS
www.syclum.fr
reduction-dechets@syclum.fr

* Route de Chamont, en face de la déchèterie.

Entretien du trottoir devant chez soi

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe.

Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas.

L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Le périmètre des actions à mener pour l'entretien des trottoirs peut varier. Il s'agit généralement des missions suivantes :

- Le nettoyage, notamment après des pluies si de la boue ou des saletés se sont amassées ;
- Le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir ;
- Le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés ;
- Le déneigement, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux ;
- Le retrait du verglas qui peut passer par des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure.

**J'ENTRETIENS
MON TROTTOIR
TOUTE L'ANNÉE**



Agenda

Samedi 4 octobre 17h30

Assemblée Générale - Jardins

Partagés

Salle du stade

Jeudi 09 octobre 20h

Conseil Municipal

Salle du Conseil - Mairie

Samedi 18 octobre 19h

Karaoké - Les Amis de Vignieu

Salle des fêtes

Samedi 1er novembre

Halloween - Sou des Ecoles

Salle des Fêtes

Vendredi 7 novembre

Assemblée Générale

Amicale Boule

Salle du stade

Mardi 11 novembre 10h

Cérémonie commémorative

Place Fanny Geneste

Vendredi 14 novembre 20h

Assemblée Générale

Les Amis de Vignieu

Salle du stade

Mairie

OUVERTURE LES SAMEDIS

De 9h à 12h

Voici les samedis d'ouverture à venir :

* Samedi 4 octobre 2025

* Samedi 6 décembre 2025

SERVICES MUNICIPAUX

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi, jeudi : 8h-12h 13h-17h

Vendredi : 9h-12h

Ouverture de l'agence postale :

Lundi, mardi, jeudi :

8h-12h 13h-16h45

Vendredi : 9h-12h

MAIRIE DE VIGNIEU

1 place de la Paix

38890 VIGNIEU

Tél. : 04.74.92.56.96

E.mail : mairie@vignieu.fr

Site internet : www.vignieu.fr

Directeur de la publication : Camille Régnier

Pilotage : Ana-Paula Dumarterey

Rédaction : Camille Chaillot

Photos et impression : Mairie de Vignieu